



Société anonyme au capital social de 2 913 493,44 €
Siège social : 74 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris
538 797 655 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021

TABLE DES MATIERES

- I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & FAITS MARQUANTS
- II – FACTEURS DE RISQUES
- III – ETATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2021
- IV – RAPPORT D'ACTIVITE
- V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021
- VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021

I – PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe

Pixium Vision est un Groupe de bioélectronique spécialisé dans la neuromodulation sensorielle créé en décembre 2011 d'après les travaux collaboratifs de plusieurs équipes scientifiques d'institutions académiques prestigieuses, telles que l'Institut de la Vision (UPMC, CNRS, INSERM), le Centre Hospitalier National d'Ophthalmologie des Quinze-Vingts (CHNO) et l'Université de Stanford en Californie.

Le Groupe a pour objectif de concevoir, développer et commercialiser des Systèmes de Vision Bionique (SVB), dispositifs médicaux implantables actifs destinés au traitement des cécités résultant de la dégénérescence des cellules photoréceptrices de la rétine. Un grand nombre de maladies de la rétine (qu'elles soient d'origine génétique, telles que les rétinopathies pigmentaires, ou liées à l'âge, comme la dégénérescence maculaire (DMLA) résulte de la dégénérescence aiguë ou progressive des cellules photoréceptrices. La disparition de ces cellules empêche en effet toute conversion des signaux visuels en signaux électriques qui sont ensuite transmis et analysés par le cerveau. La technologie de Pixium Vision vise à remplacer ces fonctions de traitement de signaux de la rétine en stimulant électriquement les cellules rétinienne survivantes, qui transmettent ensuite cette stimulation jusqu'au cerveau *via* le nerf optique. Ces systèmes innovants, actuellement en cours de développement par Pixium Vision, ont pour objectif à terme, de permettre aux patients atteints de Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) ou de rétinopathies pigmentaires de recouvrer partiellement la vision et ainsi améliorer considérablement leur autonomie, leur mobilité et leur qualité de vie.

Les SVB comprennent trois composants : (i) une partie implantable (l'implant rétinien) qui contient les électrodes photoréceptrices, (ii) une interface visuelle portable sous la forme de lunettes intégrant une caméra et un système de transmission des informations et (iii) un ordinateur de poche.

Les évolutions récentes de la microélectronique, de l'optique et de l'intelligence artificielle permettent à Pixium Vision, d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Les SVB de Pixium Vision sont protégés par 17 familles de brevets, couvrant les différents composants des dispositifs développés.

Pixium Vision concentre ses ressources humaines et financières au développement du Système Prima.

Le Système Prima cible la forme sèche de Dégénérescence Maculaire liée à l'Age (DMLA), un important besoin médical non couvert à ce jour. Ce système comprend un implant positionné sous la rétine (implant sous-rétinien) et placé au niveau des photorécepteurs dégénérés. Prima est une technologie innovante actuellement au stade clinique. Des tests de sécurité et d'efficacité ont été réalisés sur des rongeurs et des tests de sécurité sur des modèles animaux plus proches des humains. La mise au point du procédé de fabrication à l'échelle industrielle des implants a été finalisé. En 2017, Pixium Vision a déposé des dossiers réglementaires auprès des autorités européennes et américaines pour débiter les essais chez l'homme de Prima. L'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM) a autorisé un essai clinique de faisabilité chez l'homme le 19 octobre 2017. Cet essai consiste en l'évaluation de la sécurité et de la restitution d'une perception visuelle chez 5 patients implantés avec Prima. Le 10 juillet 2018, le Groupe a annoncé la finalisation des implantations chez les 5 patients en France, dont les résultats positifs à 6 mois et à 12 mois ont été communiqués respectivement le 8 janvier et le 18 juillet 2019. Au cours du quatrième trimestre 2019, les patients implantés en France ont été équipés de nouvelles lunettes transparentes permettant de combiner la vision résiduelle périphérique et la vision prothétique centrale. En parallèle, les autorités américaines de la FDA ont également autorisé, en décembre 2017, la conduite d'une étude de faisabilité de Prima chez 5 patients atteints de la forme sèche de Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Un premier patient a été implanté en janvier 2020 à l'hôpital de Pittsburgh. Le recrutement des patients dans le cadre de cette étude se poursuit à Pittsburgh ainsi qu'à Miami.

Faits marquants du premier semestre 2021

Au cours du premier semestre 2021, les faits marquants incluent :

- Le **6 janvier 2021**, Pixium Vision et Second Sight Medical Products ont annoncé le rapprochement de leurs activités, créant ainsi un leader mondial de la restauration de la vision.
L'opération consistera en l'apport d'une branche complète et autonome d'activité (apport partiel d'actifs) comprenant l'ensemble des actifs et des passifs de la société, y compris le personnel, à un établissement stable créé par Second Sight en France. En contrepartie Pixium Vision détiendra 60% du capital de Second Sight. Cette solution permet de conserver tout le savoir-faire, la R/D, et les autorisations réglementaires en France. L'opération est conditionnée à l'obtention d'engagements d'investisseurs pour une augmentation de capital de Second Sight d'un montant minimum de USD 25 millions afin de financer en partie l'étude pivotale lancée par Pixium-Vision. A l'issue de cette augmentation de capital Pixium-Vision devrait détenir 40% du capital de Pixium-Vision. Le conseil d'administration de Second Sight sera contrôlé majoritairement par les membres du conseil d'administration de Pixium-Vision. Lloyd Diamond actuel CEO de Pixium-Vision conservera sa position et deviendra aussi CEO de Second Sight.
- Le **7 janvier 2021**, Pixium Vision a annoncé le tirage d'une nouvelle tranche de 1.25 m€ de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO.
- Le **9 mars 2021**, Pixium Vision a annoncé la poursuite du projet de rapprochement avec la Société Second Sight Medical Product Inc.
- Le **18 mars 2021**, Pixium Vision a annoncé le tirage d'une nouvelle tranche de 1.0 m€ de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO.
- Le **24 mars 2021**, Pixium Vision a pris acte des termes du communiqué de presse publié par Second Sight Medical Products, Inc.
- Le **30 mars 2021**, Pixium Vision a annoncé de nouveaux résultats probants pour son système Prima, démontrant qu'il est possible de combiner vision prothétique et vision naturelle.
- Le **3 avril 2021**, Abandon du rapprochement avec Second Sight Medical Products, Inc.
- Le **7 avril 2021**, Pixium Vision a annoncé l'implantation réussie du premier patient de l'étude pivot PRIMAVera du système Prima.
- Le **21 avril 2021**, Pixium Vision a été récompensé pour son système Prima au MedTech Forum.
- Le **2 juin 2021**, Pixium Vision a fait le point sur ses activités et a annoncé des étapes importantes à venir dans le cadre de la réalisation de son business plan.
- Le **25 juin 2021**, Pixium Vision a nommé Offer Nonhoff, cadre financier international chevronné au poste de Directeur Financier.

II – FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques affectant le Groupe sont présentés dans l'annexe 1 du rapport annuel 2020, enregistré le 30 avril 2021 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.

Le rapport annuel 2020 est disponible sur le site internet du Groupe :

<https://www.pixium-vision.com/fr/2021/04/rapport-annuel-2020/>

III – ÉTATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2021

État de la situation financière

<i>(Montants en euros)</i>	Note	30/06/2021	31/12/2020
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3	1 533 646	1 726 725
Immobilisations corporelles	4	352 864	387 036
Droit d'utilisation	5	1 092 722	1 218 490
Actifs financiers non courants	6	77 868	78 364
Total des actifs non courants		3 057 100	3 410 615
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7	–	–
Créances clients et comptes rattachés		5 040	2 736
Autres actifs courants	8	3 243 840	2 151 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	10 131 431	10 565 974
Total des actifs courants		13 380 311	12 720 636
TOTAL DE L'ACTIF		16 437 411	16 131 251
PASSIF			
Capitaux propres			
	10		
Capital social		2 913 493	2 638 022
Primes liées au capital		17 472 788	13 414 980
Réserves		(11 477 155)	(2 443 299)
Réserves réglementées		25 223	25 223
Résultat		(5 551 342)	(9 150 193)
Total des capitaux propres		3 383 008	4 484 734
Passifs non courants			
Avances remboursables LT	11	4 979 775	4 681 820
Autres emprunts obligataires LT	12	2 109 097	2 012 864
Dette de location LT	15	839 179	980 721
Provisions non courantes	13	179 927	175 780
Total des passifs non courants		8 107 978	7 851 185
Passifs courants			
Avances remboursables CT	11	500 000	500 000
Provisions courantes	14	10 732	48 204
Fournisseurs et comptes rattachés	16	884 929	1 236 496
Dette de location CT	15	301 628	277 110
Autres emprunt obligataires CT	12	1 893 847	35 716
Autres passifs courants	17	1 355 289	1 697 806
Total des passifs courants		4 946 426	3 795 332
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		16 437 412	16 131 251

État du résultat global

<i>(Montants en euros)</i>	Note	Au 30 juin	
		2021	2020
Produits opérationnels	18		
Chiffre d'affaires net		-	-
Crédit d'impôt Recherche		851 313	743 633
Subventions		105 192	479 698
Autres produits		844 459	27 360
Total des produits		1 800 964	1 250 691
Charges opérationnelles	19		
Coût de revient des ventes		-	-
Recherche et Développement		(3 692 012)	(2 860 082)
Frais commerciaux		-	-
Frais généraux		(2 944 776)	(1 664 309)
Total des charges		(6 636 787)	(4 524 390)
Résultat opérationnel		(4 835 823)	(3 273 699)
Produits financiers*		-	-
Charges financières		(715 520)	(528 628)
Résultat financier	21	(715 520)	(528 628)
Résultat courant avant impôt		(5 551 343)	(3 802 327)
Impôt sur les sociétés		-	-
Résultat net		(5 551 343)	(3 802 327)
Autres éléments du résultat global non recyclable			
Écarts actuariels sur les régimes de retraite		6 945	13 835
Variation JV BSA Kreos		(26 125)	17 669
Résultat global		(5 570 523)	(3 770 823)
Nombre moyen pondéré d'actions		45 076 834	25 683 846
Résultat net par action		(0.12)	(0.15)
Résultat dilué par action		(0.12)	(0.15)

Tableau des flux de trésorerie

Au 30 juin

<i>(Montants en euros)</i>	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	(5 548 555)	(3 802 327)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles		
Amortissements et dépréciations	259 758	198 164
Moins valeur de cession	–	265
Provisions	(36 112)	(261 528)
Subventions publiques	(82 183)	47 552
Résultat financier	692 198	355 321
Contrats de location	160 708	177 355
Charges calculées liées aux paiements en actions	139 115	259 908
Engagement de retraite	6 945	13 832
Autres	–	(12 449)
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt	(4 408 126)	(3 023 904)
Stocks	–	–
Créances clients et comptes rattachés	–	–
Autres créances	(1 091 431)	437 371
Fournisseurs	(355 443)	(205 956)
Autres passifs courants	(260 443)	4 721
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(6 115 442)	(2 787 769)
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	(32 507)	(22 176)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	–	–
Acquisitions (diminution) d'immobilisations financières	496	185 867
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(32 011)	163 691
Augmentation (diminution) des Avances Remboursables	–	–
Augmentation (diminution) des Emprunts et Dettes financières	17 178	(1 339 921)
Paie ment de dettes de loyers	(151 964)	(168 150)
Actions d'autocontrôle	(16 332)	3 542
Augmentation de capital	5 864 029	2 341 489
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 712 910	836 960
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 565 974	6 791 500
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	10 131 432	5 004 383
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	(434 542)	(1 787 117)

État des variations des capitaux propres

(Montants en euros)	Capital social		Primes liées au capital	Réserves	Réserves régl.	Résultat	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant					
Au 31 décembre 2019	24 368 221	1 462 093	85 163 586	(73 045 322)	0	(9 875 913)	3 700 398
Affectation du résultat				(9 875 913)		9 875 913	–
Imputation Report à nouveau vers Prime d'Emission			(80 000 000)	80 000 000			–
Imputation Prime d'émission vers Réserves réglementées			(25 223)	25 223			–
Augmentation de capital	19 598 813	1 175 929	6 461 364				7 637 293
Résultat net						(9 150 193)	(9 150 193)
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(621 403)				(621 403)
Neutralisation des actions propres				27 255			27 255
ORNAN2019			2 436 656				2 436 656
Variation Juste valeur				(20 616)			(20 616)
Écarts actuariels				39 825			39 825
Paiements fondés sur des actions				435 519			435 519
Au 31 décembre 2020	43 967 034	2 638 022	13 414 980	(2 443 299)	25 223	(9 150 193)	4 484 734
Affectation du résultat				(9 150 193)		9 150 193	–
Augmentation de capital	4 591 190	275 471	(275 471)				–
Résultat net						(5 551 343)	(5 551 343)
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(406 250)				(406 250)
Neutralisation des actions propres				(3 598)			(3 598)
Emission BSA			20 279				20 279
ORNAN2019			4 719 250				4 719 250
Variation Juste valeur				(26 125)			(26 125)
Écarts actuariels				6 945			6 945
Paiements fondés sur des actions				139 115			139 115
Au 30 juin 2021	48 558 224	2 913 493	17 472 788	(11 477 155)	25 223	(5 551 343)	3 383 007

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS

Le Groupe est présentée au chapitre I de ce document ainsi que les faits marquants du premier semestre 2021. Les évènements postérieurs à la clôture sont présentés dans la Note 24 de ce chapitre.

NOTE 2 : PRINCIPES GENERAUX ET DECLARATION DE CONFORMITE

Remarques préliminaires :

Les comptes consolidés résumés du Groupe sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

La date de clôture des comptes consolidés semestriels résumés est fixée au 30 juin 2021.

Les comptes consolidés semestriels résumés de l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 26 juillet 2021.

Principes généraux et déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers du Groupe au 30 juin 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assurée que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes si elle avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Ces comptes constituent un jeu de comptes supplémentaire par rapport aux comptes sociaux historiques du Groupe qui sont établis selon les principes comptables français.

Les comptes ont été établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne en vigueur au 30 juin 2021 et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_en

Ces états financiers sont également conformes aux normes et interprétations adoptées par l'IASB à la même date.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la Direction du Groupe, compte tenu des éléments suivant :

- Les capitaux propres du Groupe sont positifs et s'élèvent à 3,4 millions d'euros au 30 juin 2021.
- La trésorerie au 30 juin 2021 est positive à 10,1 millions d'euros.
- Les tranches 4, 5, 6, 7 et 8 d'Ornan ont été exercés au cours du premier semestre 2021 pour un total de 6,25 millions d'euros dans le cadre du contrat de financement avec ESGO. Après le tirage de la dernière tranche le 12 mai 2021, il n'existe plus de bons d'émission en circulation dans la mesure où l'intégralité du financement de 10 millions a été tirée.
- Pixium Vision a annoncé le 2 juin dernier étudier une entrée en bourse aux Etats-Unis sur le NASDAQ et a chargé une banque d'investissement américaine d'émettre des recommandations sur ce processus.
- Pixium Vision a annoncé le 13 juillet une augmentation de capital d'environ 8 millions d'euros par placement privé. Cette opération s'étant dénoué au mois de juillet 2021, le groupe a effectivement reçu 7,4 millions d'euros le 15 juillet 2021.
- En outre, le Groupe dispose de différentes possibilités de financements complémentaires pouvant prendre la forme d'un placement privé auprès d'investisseurs français et internationaux sur EURONEXT GROWTH ou d'une nouvelle ligne de financement en fonds propres du type ESGO. Le Groupe a déjà reçu des propositions de financement en fonds propres à hauteur de 25 millions d'euros.

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, le groupe estime être en mesure de financer ses activités jusqu'à fin 2022.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Brevets, licences, marques	10 499 989	10 499 989
Logiciels	217 988	217 988
Total coût historique	10 717 977	10 717 977
Amort. cumulé des brevets, licences, marques	3 917 993	3 724 914
Amortissements cumulés des logiciels	217 988	217 988
Pertes de valeur	5 048 350	5 048 350
Amortissements cumulés	9 184 331	8 991 252
Total net	1 533 646	1 726 725

Les actifs incorporels sont constitués principalement des brevets acquis par le Groupe en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®. En application de la norme IAS 36, le Groupe a enregistré une perte de valeur, principalement des brevets relatifs au projet IRIS®, de 4,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2018 et 2019. En 2020, le Groupe a poursuivi sa revue des brevets et a décidé de ne pas en maintenir certains conduisant à une perte de valeur résiduelle de 447 669 euros.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Matériel industriel et de laboratoire	1 692 893	8 107	–	1 701 000
Agencement des constructions	500 693	–	–	500 693
Matériel informatique	226 971	24 846	–	252 816
Mobilier de bureau	307 558	–	–	307 558
Immobilisations en cours	446	–	(446)	–
Autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Total brut	2 728 560	32 953	(446)	2 761 067
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	1 375 894	18 756	–	1 394 651
Amortissement cumulé des agencements des constructions	405 535	29 148	–	434 683
Amortissement cumulé du matériel informatique	198 803	8 540	–	207 343
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	278 404	10 235	–	288 639
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Pertes de valeur	82 887	–	–	82 887
Total des amortissements cumulés	2 341 524	66 679	–	2 408 203
Total net	387 036	(33 726)	(446)	352 864

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Matériel industriel et de laboratoire	1 728 662	31 249	(67 018)	1 692 893
Agencement des constructions	471 352	29 340	–	500 693
Matériel informatique	209 528	17 442	–	226 971
Mobilier de bureau	311 430	3 692	(7 564)	307 558
Immobilisations en cours	–	446	–	446
Autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Total brut	2 720 973	82 169	(74 582)	2 728 560
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	1 342 273	81 420	(47 800)	1 375 894
Amortissement cumulé des agencements des constructions	349 516	56 019	–	405 535
Amortissement cumulé du matériel informatique	186 767	12 036	–	198 803
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	255 932	29 771	(7 299)	278 404
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Pertes de valeur	102 106	–	(19 218)	82 887
Total des amortissements cumulés	2 236 595	179 246	(74 317)	2 341 524
Total net	484 378	(97 077)	(265)	387 036

NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie :

<i>(Montants en euros)</i>	Biens immobiliers	Autres actifs	Total
Au 30 Juin 2021			
Contrats	1 556 957	71 890	1 628 847
Modification de contrat	225 840	(10 608)	215 232
Total brut	1 782 797	61 282	1 844 079
Amortissements	711 482	39 875	751 357
Total net	1 071 315	21 408	1 092 722

<i>(Montants en euros)</i>	Biens immobiliers	Autres actifs	Total
Au 31 Décembre 2020			
Contrats	1 556 957	50 380	1 607 337
Modification de contrat	226 455	(4 658)	221 797
Total brut	1 783 412	45 722	1 829 134
Amortissements	566 277	44 367	610 644
Total net	1 217 135	1 355	1 218 490

Les éléments de dettes de loyer sont présentés en Note 15.

NOTE 6 : ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Dépôts et cautionnements	78 364	1	(498)	77 868
Caution de financement	–	–	–	–
Total brut	78 364	1	(498)	77 868

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Provisions, dépôts et cautionnements	–	–	–	–
Total des provisions	–	–	–	–
Total net	78 364	1	(498)	77 868

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Dépôts et cautionnements	76 862	1 558	(56)	78 364
Caution de financement	259 824	–	(259 880)	–
Total brut	336 625	1 558	(259 880)	78 364

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2020	Dotations	Reprise	31/12/2020
Provisions, dépôts et cautionnements	–	–	–	–

Total des provisions	-	-	-	-
Total net	336 625	1 558	(259 880)	78 364

Les actifs financiers non courants comprennent le dépôt de garantie versé au bailleur pour les locaux du Groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Stocks de matières premières	624 041	624 041
Stocks de produits finis	225 272	225 272
Total coût historique	849 313	849 313
Dépréciation des stocks et en-cours	849 313	849 313
Total des stocks et en-cours en valeur nette	-	-

Les stocks bruts correspondent à des éléments liés au dispositif IRIS. Ils ont été totalement dépréciés lors de l'exercice 2018, en application de la norme IAS36. Le Groupe, en l'absence de produits à commercialiser, ne comptabilise pas de stock ou en-cours de production.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	120 373	95 758
État, Crédit d'Impôt Recherche, CICE	2 251 601	1 400 288
État, TVA	482 840	262 115
Produits à recevoir	-	-
Contrat liquidité	61 755	65 353
Charges constatées d'avance	316 872	270 408
Autres	10 399	58 004
Total net	3 243 840	2 151 926

Au 30 juin 2021, les autres actifs courants sont principalement constitués du Crédit d'Impôt Recherche à recevoir au titre de 2020 et 2021 à date pour 2,2 millions d'euros.

En 2021, les charges constatées d'avance comprennent pour l'essentiel les dépenses liées aux loyers.

Crédit d'Impôt Recherche

Le Groupe bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en note 3.13 de l'annexe aux comptes IFRS établis au 31 décembre 2021, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

Évolution de la créance de crédit d'impôt recherche (en euros)	Montant
Créance au 01/01/2020	1 648 886
Produit d'exploitation	1 383 023
Paielement reçu	(1 674 872)
Créance au 31/12/2020	1 357 037
	Montant
Créance au 01/01/2020	1 357 037
Produit d'exploitation	851 313
Paielement reçu	–
Créance au 30/06/2020	2 208 350

NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Disponibilités	10 131 431	10 565 974
Dépôts à terme	–	–
Total net	10 131 431	10 565 974

NOTE 10 : CAPITAL

10.1 Capital émis

Le capital social, au 30 juin 2021, s'établit à 2 913 493,44 euros (Deux millions neuf cent treize mille quatre cent quatre-vingt-treize euros et quarante-quatre centimes). Il est divisé en 48 558 224 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,06 euro.

Ce nombre s'entend hors Actions Gratuites (« AGA »), Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (« BSPCE ») attribués à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non du Groupe.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital pour les deux périodes présentées :

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
	Solde au 31 Décembre 2019	1 462 093 €	85 163 586 €	24 368 221	0,06 €
11 Février 2020	Exercice BSPCE 05/02/2014		2 678 €		
12 Février 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 1	32 113 €	(32 113) €	535 221	0,06 €
12 Février 2020	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSPCE	2 678 €	(2 678) €	44 632	0,06 €
18 Février 2020	Tirage deuxième tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
18 Février 2020	Souscription deuxième tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
18 Février 2020	Commitment Fee deuxième tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
21 Février 2020	Exercice BSA 18/03/2013		1 312 €		
2 avril 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 2	54 911 €	(54 911) €	915 175	0,06 €
2 avril 2020	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA	1 312 €	(1 312) €	21 859	0,06 €
5 mai 2020	Tirage troisième tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
5 mai 2020	Souscription troisième tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
5 mai 2020	Commitment Fee troisième tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		
28 mai 2020	Imputation Report à nouveau vers Prime d'Emission		(80 000 000) €		
28 mai 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 2	56 648 €	(56 648) €	944 141	0,06 €
28 mai 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 3	1 846 €	(1 846) €	30 769	0,06 €
11 juin 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 3	6 462 €	(6 462) €	107 692	0,06 €
11 juin 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 3	6 462 €	(6 462) €	107 692	0,06 €
1 juillet 2020	Imputation Prime d'émission vers Reserves indisponibles PV 28/05/20		(25 223) €		
3 juillet 2020	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	881 095 €	6 461 364 €	14 684 919	0,06 €
3 juillet 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(165 000) €		
9 juillet 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(42 809) €		
16 juillet 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(47 272) €		
1 octobre 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(342 822) €		
1 octobre 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(19 000) €		
1 octobre 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 000) €		
1 octobre 2020	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(3 500) €		
1 octobre 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 3	59 565 €	(59 565) €	992 752	0,06 €
3 décembre 2020	Conversion ORNAN2019 Tranche 3	72 838 €	(72 838) €	1 213 961	0,06 €
31 décembre 2020	IFRS 9 ORNAN non convertis		390 000 €		
	Solde au 31 Décembre 2020	2 638 022 €	13 414 980 €	43 967 034	0,06 €
6 Janvier 2021	Tirage quatrième tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
6 Janvier 2021	Souscription 4e tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
6 Janvier 2021	Commitment Fee 4e tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		
23 février 2021	Exercice BSPCE		17 675 €		
25 février 2021	Exercice BSA		2 604 €		
9 mars 2021	Tirage cinquième tranche ORNAN2019 (100 Notes)		1 000 000 €		
9 mars 2021	Souscription 5e tranche ORNAN2019 (2,5%)		(25 000) €		
9 mars 2021	Commitment Fee 5e tranche ORNAN2019 (4%)		(40 000) €		
17 mars 2021	Tirage sixième tranche ORNAN2019 (100 Notes)		1 000 000 €		
17 mars 2021	Souscription 6e tranche ORNAN2019 (2,5%)		(25 000) €		
17 mars 2021	Commitment Fee 6e tranche ORNAN2019 (4%)		(40 000) €		
16 avril 2021	Tirage septième tranche ORNAN2019 (100 Notes)		1 500 000 €		
16 avril 2021	Souscription 7e tranche ORNAN2019 (2,5%)		(37 500) €		
16 avril 2021	Commitment Fee 7e tranche ORNAN2019 (4%)		(60 000) €		

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
11 mai 2021	Tirage huitieme tranche ORNAN2019 (100 Notes)		1 500 000 €		
11 mai 2021	Souscription 8e tranche ORNAN2019 (2,5%)		(37 500) €		
11 mai 2021	Commitment Fee 8e tranche ORNAN2019 (4%)		(60 000) €		
17 février 2021	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	2 604 €	(2 604) €	43 408	0,06 €
17 février 2021	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	88 286 €	(88 286) €	1 471 428	
8 avril 2021	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	97 937 €	(97 937) €	1 632 288	
8 avril 2021	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	17 675 €	(17 675) €	294 580	
27 mai 2021	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	68 969 €	(68 969) €	1 149 486	
30 juin 2021	IFRS 9 ORNAN non convertis		(1 530 750) €		
	Solde au 30 Juin 2021	2 913 493 €	17 472 788 €	48 558 224	0,06 €

Sur le premier semestre 2021, le Conseil d'administration a constaté :

- L'exercice de 1 699 510 BSPCE donnant lieu à l'émission de 294 580 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro,
- L'exercice de 250 436 BSA 2013 donnant lieu à l'émission de 43 408 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro,
- La conversion de 445 ORNAN donnant lieu à l'émission de 4 210 345 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro.

Le Conseil d'administration a ainsi procédé à l'augmentation du capital social pour un montant total de 275 471 euros portant le nombre d'actions constituant le capital social du Groupe à 48 558 224.

10.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et actions gratuites

Le Groupe a émis des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), des stock-options (SO) et des actions gratuites (AGA) comme suit :

Type	Date	Nombre total d'instruments émis à l'origine	Nombre d'instruments exercés	Nombre d'instruments caducs	Nombre d'instruments en circulation	Nombre d'actions potentielles (*)
BSA						
BSA 2013	18/03/2013	1 978 020	(1 871 903)	0	106 117	18 393**
BSA 2014	17/12/2014	40 000	0	0	40 000	41 600**
BSA 2015**	23/06/2015	33 333	0	0	33 333	34 666**
New BSA 2016 KREOS	27/06/2017	140 935	0	0	140 935	422 805***
BSA 2018 KREOS	25/07/2018	1	0	0	1	167 084**
OCA 2018 KREOS	25/07/2018	1 600 000	0	(1 600 000)	0	0
AGA						
AGA 2019-01	24/07/2019	20 000	0	0	20 000	20 000
AGA 2019-02	12/12/2019	375 000	0	(81 956)	293 044	293 044**
AGA 2019-03	12/12/2019	56 250	0	0	56 813	56 813**
SO						
SO 2019-01	02/10/2019	1 107 818	0	0	1 117 982	1 117 982**
SO 2019-02	12/12/2019	50 000	0	0	50 807	50 807**
SO 2020	23/07/2020	353 795	0	0	353 795	353 795
Total		10 565 602	(6 682 353)	(1 681 956)	2 212 827	2 576 989

(*) Les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions du Groupe) ont été ajustés en conséquence.

(**) Le nombre d'actions potentielles a été ajusté à l'issue de l'augmentation de capital du 7 mai 2018 et du 6 juillet 2020 en application des dispositions légales s'agissant des BSA et des BSPCE (mise en œuvre des mesures légales de protection des porteurs de valeurs mobilières) et selon les clauses d'ajustements prévues au plan d'AGA et SO.

(***) Voir New BSA 2016 KREOS dans les conditions générales d'exercice ci-dessous

Conditions générales d'exercice :

BSPCE 2013 et BSA 2013

Compte tenu des opérations de regroupement par 6 des actions décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 avril 2014, six BSPCE 2013 ou six BSA 2013 (« les bons ») donnent le droit à leur titulaire de souscrire à une action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro, étant précisé que la parité d'exercice est désormais de six BSPCE 2013 ou six BSA 2013 pour 1,04 action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales.

Les bons pourront être exercés à tout moment jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution, ces derniers étant devenus exerçables en totalité compte tenu de l'introduction en bourse du Groupe sur le marché Euronext à Paris (accélération du vesting prévu par le contrat d'émission).

BSA 2014

Chaque BSA 2014 donne le droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,80 euros étant précisé que la parité d'exercice est désormais d'un BSA 2014 pour 1,04 action ordinaire de valeur nominale de 0,06

euro à un prix de souscription de 6,54 euros par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018 et du 6 juillet 2020, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la septième année révolue à partir de la date d'attribution et deviendront exerçables à raison de 1/36ème par mois à compter de la date d'attribution.

BSA 2015

Chaque BSA 2015 donne droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,23 euro étant précisé que la parité d'exercice est désormais d'un BSA 2015 pour 1,04 action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 5,99 euros par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018 et du 6 juillet 2020, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales.

Les principales caractéristiques sont identiques en termes de contenu par rapport au Contrat d'émission applicable aux BSA 2014.

Les bons (BSPCE/BSA) ont été attribués aux personnes présentant les caractéristiques suivantes :

- Dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et salariés du Groupe ;
- Membre de comité d'étude ou exerçant les fonctions de censeur ou administrateur indépendant au sein du Groupe ;
- Participant de manière significative au développement scientifique ou économique du Groupe au moment de l'attribution ;
- Consultant, dirigeant ou associé des sociétés prestataires de services du Groupe.

AGA 2014

Le nombre total d'action attribuées dans ce plan est de 215 646 dont 64 068 ont été définitivement attribuées ainsi que l'a constaté par le Conseil d'administration du 16 février 2017. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Chaque AGA a une période d'acquisition de 2 ans et une période de conservation de 2 ans.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

AGA 2016

Le 28 janvier 2016, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué 773 200 actions gratuites en deux plans.

Plan AGA ALL 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 673 400 dont 300 000 actions attribuées aux mandataires sociaux, soit 90 000 actions à Bernard Gilly et 210 000 actions à Khalid Ishaque.

Ces actions étaient soumises aux conditions de performances suivantes ;

- Obtention du Marquage CE pour IRIS®II
- Résultats de l'étude de faisabilité de Prima positifs ; atteinte des critères d'évaluation de sécurité et de performance

Etant rappelé que ces conditions sont cumulatives.

Chaque AGA 2016 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an.

Le Conseil d'administration du 21 février 2018 a constaté qu'une condition de performance sur les deux avait été remplie et a décidé l'attribution définitive à hauteur de 50% du plan d'attribution initial. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 251 800 actions, assorties d'une période de conservation de 1 an. Les actions gratuites non attribuées ont été déclarées caduques.

Plan AGA 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 99 800. Chaque AGA 2016 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance. Ces actions ont été définitivement attribuées par décision du Conseil d'administration du 7 février 2018 et sont assorties d'une période de conservation de 1 an.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

AGA 2017

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 140 000 pour un seul bénéficiaire. A la suite de l'augmentation de capital réalisée le 7 mai 2018 et la mise en œuvre de la clause d'ajustement, le bénéficiaire, sous réserve de satisfaire les conditions prévues par le plan d'actions gratuites, recevra 144.200 actions gratuites. Chaque AGA 2017 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Le Conseil d'administration du 12 décembre 2019 a constaté que la condition de présence avait été remplie. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 144.200 actions, assorties d'une période de conservation de 1 an.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

New BSA 2016 KREOS

Conformément aux engagements pris par les parties lors du Venture Loan Agreement du 27 septembre 2016, et validé lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2017, le BSA 2016 KREOS a été substitué par les 140 935 New BSA 2016 KREOS. Chaque New BSA 2016 KREOS donne le droit de souscrire un nombre d'actions N égal à la formule suivante : $N = 1\,100\,000 / P / [\text{Nombre de BSA2016-KREOS}]$ où P est égal à 7,8050 euros ou dans l'hypothèse de la réalisation d'une nouvelle introduction en bourse à un prix inférieur à ce montant ou de toute émission de Valeurs Mobilières ultérieure à un Prix d'Exercice inférieur à ce montant intervenant dans le cadre d'une levée de fonds, au plus bas desdits montants. En tout état de cause, le nombre maximum d'actions à émettre a été plafonné à 422 805.

À la suite de l'augmentation de capital réalisée au cours du premier semestre 2018 à un prix de 1,87€, chaque New BSA 2016 KREOS donne le droit de souscrire à un nombre d'actions $N = 4,1738$, soit 588 235 actions. Néanmoins, en application du contrat d'émission des New BSA 2016 KREOS, au 31 décembre juin 2018, le nombre maximal d'actions à créer est de 422 805 pour une augmentation de capital de 25 368,30 euros, dont le prix de souscription P s'établit à ce jour à 0,5 euros par référence au prix de souscription retenu dans le cadre de l'augmentation du capital dont la réalisation définitive a été constatée le 7 mai 2018 et le 6 juillet 2020.

BSA 2018 KREOS

À la suite de l'augmentation de capital susmentionnée à un prix de 1,85€, les 140 935 New BSA 2016 KREOS auraient dû donner le droit de souscrire à un nombre d'actions de 588 235 actions, supérieur au plafond de 422 805 actions. En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé l'émission d'un bon de souscription BSA 2018 KREOS donnant droit à souscrire à 167 084 actions ordinaires de valeur 0,06 €, correspondant à la différence entre le nombre d'actions à souscrire et le plafond de l'autorisation des New BSA 2016 KREOS. Le prix de souscription des actions en exercice des BSA 2018 KREOS est de 1,85 € correspondant au prix de l'augmentation de capital 2020.

BSA Kepler Cheuvreux 2017

Le 16 octobre 2017, un contrat de ligne de financement en fonds propres (Equity Line) a été conclu entre Pixium Vision et Kepler Cheuvreux afin d'accompagner le développement du Groupe. Dans le cadre de ce contrat, le Groupe a émis un total de 2.000.000 de bons donnant droit à la souscription d'un même nombre d'actions au profit de Kepler Cheuvreux qui, sous réserve que les conditions définies par les parties soient réunies, s'est engagée à les exercer au cours des 24 mois suivant la mise en place du financement en Equity Line. Au 31 décembre 2018, 2 000 000 bons de souscription ont été exercés portant le solde de bons de souscriptions exerçables à zéro.

AGA 2018

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 251 800 dont 25 700 actions attribuées à Khalid Ishaque, mandataire social.

Ces actions sont soumises aux conditions de performances suivantes ;

- PRIMA : dépôt du dossier de demande d'autorisation d'une étude pivot européenne à partir des informations utiles - puissance minimale nécessaire pour éliciter une perception lumineuse - issues des résultats à 6 mois de l'étude FIH française.
- PRIMA : réalisation des cinq implantations dans le cadre de l'étude américaine FIH.

Etant précisé que ces conditions sont cumulatives.

Chaque AGA 2018 a une période d'acquisition de 1 an et un période de conservation de 1 an.

Le Conseil d'administration du 24 juillet 2019 a constaté qu'une condition de performance sur les deux avait été remplie et a décidé l'attribution définitive à hauteur de 50% du plan d'attribution initial à compter du 25 juillet 2019. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 111.900 actions à compter du 25 juillet 2019, assorties d'une période de conservation de 1 an. Les actions gratuites non attribuées ont été déclarées caduques.

BSA Kepler Cheuvreux 2018

Le 21 décembre 2018, un contrat de ligne de financement en fonds propres (Equity Line) a été conclu entre Pixium Vision et Kepler Cheuvreux afin d'accompagner le développement du Groupe.

Dans le cadre de ce contrat, le Groupe a émis un total de 3.000.000 de bons donnant droit à la souscription d'un même nombre d'actions au profit de Kepler Cheuvreux qui, sous réserve que les conditions définies par les parties soient réunies, s'est engagée à les exercer au cours des 24 mois suivant la mise en place du financement en Equity Line. En 2019, 665.000 bons de souscription ont été exercés portant le solde à 2.335.000. Les 2.335.000 bons de souscription restant ont été annulés le 6 novembre 2019 à la suite de la mise en place d'un contrat d'émission d'Obligations Remboursables en Numéraire et/ou Actions Nouvelles (ORNAN 2019) (note 12).

AGA 2019-1

Le 24 juillet 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué dans ce plan 20 000 actions gratuites pour un seul bénéficiaire. Chaque AGA 2019-1 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

AGA 2019-2

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué dans ce plan 375 000 actions gratuites. Ces actions sont soumises aux conditions de performances suivantes :

- équipement de la totalité des patients continuant de faire partie de l'étude de faisabilité PRIMA en France et aux Etats-Unis des lunettes PRIMA 2 avec l'obtention de données cliniques à 6 mois, au plus tard le 31 décembre 2020,
- implantation de 100 % des patients de l'étude PrimaVera, au plus tard le 31 décembre 2021

Etant précisé que ces conditions sont indépendantes et conditionnant chacune 50% de l'attribution

Chaque AGA 2019-2 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an.

AGA 2019-03

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué dans ce plan 56 250 actions gratuites pour un seul bénéficiaire. Chaque AGA 2019-3 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

SO 2019-1

Le 2 octobre 2019, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué 1.107.818 stock-options au Directeur Général. Une fraction des stock-options (20%) attribuées sera acquise à compter du 13 mai 2020 sans condition de performance. Pour le solde, la période d'acquisition est de 3 ans à compter du 13 mai 2020 et par 1/36ème par mois de présence. Parmi ces stock-options, une fraction sera soumise à plusieurs conditions de performance à réaliser au plus tard le 13 mai 2023. La totalité des options seront définitivement acquises et exerçables au quatrième anniversaire de l'attribution et si les conditions de performance définies sont réalisées.

SO 2019-2

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué 50.000 stock-options pour un seul bénéficiaire. La période d'acquisition est de 3 ans démarrant à la date du premier anniversaire de l'attribution (attribution de 25% à l'issue d'un premier anniversaire et le solde à raison de 1/36ème par mois de présence à compter du premier anniversaire de l'attribution). La totalité des options seront définitivement acquises et exerçables au quatrième anniversaire de l'attribution.

SO 2020

Le 3 juillet 2020, le Conseil d'administration du Groupe a attribué 353 795 stock-options au Directeur Général. Une fraction des stock-options (20%) attribuées sera acquise à compter du 23 juillet 2020 sans condition de performance. Pour le solde, la période d'acquisition est de 3 ans à compter du 23 juillet 2020 et par 1/36ème par mois de présence. Parmi ces stock-options, une fraction sera soumise à plusieurs conditions de performance à réaliser au plus tard le 23 juillet 2024. La totalité des options seront définitivement acquises et exerçables au quatrième anniversaire de l'attribution et si les conditions de performance définies sont réalisées.

NOTE 11 : AVANCES REMBOURSABLES

Bpifrance Financement a accordé à Pixium Vision une avance remboursable dans le cadre de sa participation au projet de R&D Structurant des Pôles de Compétitivité « SIGHT AGAIN ».

Cette aide d'un montant maximal de 5 225 680 euros se décompose de la manière suivante :

- Premier versement à la signature du contrat : 179 000 euros (Versement reçu en décembre 2014),
- Étape clé n°1 : 1 900 000 euros (versement reçu en juillet 2016),
- Étape clé n°2 : 879 000 euros (versement reçu en juillet 2018),
- Étape clé n°3 : 784 680 euros (versement reçu en juillet 2020)
- Étape clé n°4 : 1 483 000 euros (versement reçu en juillet 2020)

L'avance remboursable sera remboursée selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- Année 1 au plus tard le 30 juin 2022 : 500 000 euros,
- Année 2 au plus tard le 30 juin 2023 : 750 000 euros,
- Année 3 au plus tard le 30 juin 2024 : 1 000 000 euros,
- Année 4 au plus tard le 30 juin 2025 : 1 500 000 euros,
- Année 5 au plus tard le 30 juin 2026 : 2 100 000 euros.

Soit un total de 5 850 000 euros.

À l'issue du remboursement de l'avance remboursable, Pixium Vision pourrait effectuer des versements complémentaires pendant une durée de deux années pouvant atteindre jusqu'à 2 490 000 euros en fonction de l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 100 000 000 d'euros.

L'écart de valorisation de l'avance remboursable en fonction des taux retenus est comptabilisé en subvention (IAS20.10A). L'avance remboursable est actualisée à un taux de 11,5 % en référence au financement obligataire mis en place avec Kreos Capital.

La part à plus d'un an des avances remboursables est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants au titre des produits constatés d'avance (PCA).

L'effet de la « dés-actualisation » figure en frais financiers. (Cf. note 21)

Les remboursements sont dus en cas de réussite du projet. En cas d'échec, une clause de révision contractuelle permet, le cas échéant, un ajustement des retours financiers.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par tranche d'avance remboursable :

<i>(Montants en euros)</i>	Premier versement à la signature du contrat	Étape clé n°1	Étape clé n°2	Étape clé n°3	Étape clé n°4	Total
Bilan Dette ouverture 01/01/2021	177 498	1 884 053	871 622	778 094	1 470 553	5 181 819
(+) encaissements	-	-	-	-	-	-
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	-	-	-	-	-	-
Intérêts capitalisés	10 206	108 333	50 118	44 740	84 557	297 955
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Bilan Dette au 30/06/2021	187 704	1 992 386	921 740	822 834	1 555 110	5 479 775
LT						4 979 775
CT						500 000
PCA reconnus en Subvention	-	-	-	-	-	-
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	-	-	-	-	-
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt	4,57 %	5,69 %	6,48 %	7,55 %	9,03 %	-
Taux d'actualisation	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	-
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	-

<i>(Montants en euros)</i>	Premier versement à la signature du contrat	Étape clé n°1	Étape clé n°2	Étape clé n°3	Étape clé n°4	Total
Bilan Dette ouverture 01/01/2020	159 145	1 689 229	781 491	-	-	2 629 865
(+) encaissements	-	-	-	784 680	1 483 000	2 267 680
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	-	-	-	(46 594)	(88 060)	(134 654)
Intérêts capitalisés	18 354	194 823	90 131	40 008	75 613	418 930
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Bilan Dette au 31/12/2020	177 498	1 884 053	871 622	778 094	1 470 553	5 181 819
LT						4 681 819
CT						500 000
PCA reconnus en Subvention	-	-	-	46 594	88 060	134 654
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	-	-	-	-	-
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt	4,57 %	5,69 %	6,48 %	7,55 %	9,03 %	-
Taux d'actualisation	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	-
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	-

Taux d'intérêts : ils sont calculés en fonction du calendrier de paiement des remboursements.
Taux d'actualisation : il correspond au taux de marché retenu pour Pixium Vision.

NOTE 12 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Principales caractéristiques des Obligations Convertibles 2018 KREOS

Le 25 juillet 2018, Pixium Vision a signé avec la société « KREOS Capital » un amendement au contrat de financement obligataire signé le 27 septembre 2016. Cet amendement a conduit au remboursement anticipé de la Tranche A de l'emprunt obligataire à hauteur de 1,6 million d'euros donnant lieu à l'annulation du même nombre d'obligations (1.600.000), par l'émission concomitante de 1,6 million d'euros d'obligations convertibles ("Obligations convertibles 2018"). La durée totale du financement, ainsi que le taux de financement, n'ont pas été modifiés.

Le 25 juillet 2018, le Groupe a émis 1,6 million d'obligations convertibles de valeur nominale 1 euro (« Obligations convertibles 2018 »), pour un montant de 1,6 million d'euros, au bénéfice du porteur unique KREOS Capital. Le coupon annuel des obligations convertibles est de 11,5% payable mensuellement.

Pour cette obligation, Pixium Vision a supporté des frais de transaction.

La date de remboursement des obligations convertibles était le 1er septembre 2020. La faculté de prorogation par le Groupe à raison de deux périodes d'extension de 6 mois n'a pas été retenue.

Le 10 septembre 2020, Pixium Vision a annoncé sa sortie du mécanisme de financement obligataire de "KREOS Capital".

Juste valeur des BSA Kreos

Pixium Vision a émis, au profit d'une entité affiliée à Kreos Capital, un nombre total de 140 936 bons de souscription d'actions (Cf. note 10.2 "BSA KREOS 2018" et « New BSA Kreos 2016 ») donnant droit à la souscription d'un nombre total de 588 235 actions ordinaires nouvelles du Groupe de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de 1,87 euros. La juste valeur de ces BSA ressort à 90 426 euros, comptabilisée au passif de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires ». La juste valeur a été estimée au 31 décembre 2020 par un expert en évaluation selon la méthode dite de « Black & Scholes ». Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Principales caractéristiques des ORNAN 2019

Le 5 novembre 2019, le Groupe a mis en place un contrat de financement avec European Select Growth Opportunities Fund (ESGO) d'un montant maximum de 10 millions d'euros sous forme d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (ORNAN 2019) sur une durée maximale de 30 mois. Le 7 janvier 2021, le Groupe a annoncé le tirage d'une quatrième tranche d'obligations pour un montant de 1,25 million d'euros, sous la forme d'une émission de 125 ORNAN 2019 d'un montant nominal de 10.000 euros chacune.

Les ORNAN 2019 ne portent pas de coupon et leur échéance est de 1 an à compter de leur émission, soit le 5 novembre 2020. Elles confèrent à leur porteur la faculté d'obtenir sur conversion, au choix du Groupe : (i) l'attribution d'actions nouvelles, et/ou (ii) l'attribution d'un montant en numéraire à hauteur de tout ou partie du montant faisant l'objet de la demande de conversion par l'Investisseur.

- **Paiement en actions :**

$$N = Vn / P$$

Avec :

« N » : correspondant au nombre d'actions ordinaires du Groupe à remettre à l'Investisseur ;

« Vn » : correspondant à la valeur nominale d'une Obligation, soit 10 000 euros ;

« P » : correspondant à 92 % du plus bas cours moyen quotidien pondéré par les volumes de l'action du Groupe sur les jours de bourse durant lesquels l'Investisseur n'a vendu aucune action du Groupe sur le marché, parmi les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe, lequel devra être au moins égal au prix minimum d'émission des actions nouvelles fixé par l'assemblée générale (soit au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action du Groupe des trois (3) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (i.e. à la date de réception de la Conversion Notice), éventuellement diminuée d'une décote maximum de 20 %).

- **Paiement en numéraire :**

$$M = (Vn / P) * C$$

Avec :

« M » : correspondant au montant en numéraire à payer ;

« Vn » : correspondant à la valeur nominale d'une Obligation, soit 10 000 euros ;

« P » : correspondant à 92 % du plus bas cours moyen quotidien pondéré par les volumes de l'action du Groupe sur les jours de bourse durant lesquels l'Investisseur n'a vendu aucune action du Groupe sur le marché, parmi les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe, lequel devra être au moins égal au prix minimum d'émission des actions nouvelles fixé par l'assemblée générale (soit au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action du Groupe des trois (3) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (i.e. à la date de réception de la Conversion Notice), éventuellement diminuée d'une décote maximum de 20 %).

« C » : correspondant au cours moyen pondéré par les volumes de l'action du Groupe à la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe.

Au 30 juin 2021, le Groupe a enregistré en dette à la juste valeur 160 ORNAN émises et non converties correspondant au solde de la septième et huitième tranche émises en avril et mai 2021.

Après le tirage de ces deux dernières tranches, il n'existe plus de bons d'émission en circulation dans la mesure où l'intégralité du financement de 10 millions a été tirée.

NOTE 13 : PROVISIONS NON COURANTES

Les provisions non courantes sont principalement constituées d'engagements de retraite à plus d'un an.

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Engagements de retraite	179 927	175 780
Autres provisions	–	–
Total net	179 927	175 780

Les engagements d'indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	Montant
Au 01/01/2020	(186 732)
Coût des services rendus (charge opérationnelle)	(27 436)
Charge d'intérêt (charge financière)	(1 438)
Prestation payée	–
Gain actuariel	39 825
Au 31/12/2020	(175 780)
Coût des services rendus (charge opérationnelle)	(10 797)
Charge d'intérêt (charge financière)	(295)
Prestation payée	–
Ecart actuariel	6 945
Au 30/06/2021	(179 927)

Le Groupe procède chaque année à une évaluation externe de ses engagements de retraite consistant en indemnités lors du départ en retraite. Le montant comptabilisé pour le premier semestre de 2021, correspond à la moitié de l'estimation prévisionnelle annuelle réalisée par l'évaluateur.

Le Groupe n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période.

NOTE 14 : PROVISIONS COURANTES

Au 30 juin 2021, une provision courante de 10 732 euros a été constituée correspondant à la contribution patronale que le Groupe doit payer dans le cadre de l'attribution du Plan d'AGA 2019 à moins d'un an.

NOTE 15 : DETTES DE LOYERS

<i>(Montants en euros)</i>	Non courant	Courant	Total
Au 30 Juin 2021			
Dettes de loyers - immobilier	839 179	279 948	1 119 126
Dettes de loyers - autres	–	21 680	21 680
Total - Dettes de loyers	839 179	301 628	1 140 806

<i>(Montants en euros)</i>	Non courant	Courant	Total
Au 31 Décembre 2020			
Dettes de loyers - immobilier	980 721	275 562	1 256 283
Dettes de loyers - autres	–	1 548	1 548
Total - Dettes de loyers	980 721	277 110	1 257 831

Les échéances de la dette de loyers se décomposent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	S1 2021
N +1	287 689
N +2	297 257
N +3	214 114
N +4	121 199
N +5	123 891
Au-delà de 5 ans	96 656
Total	1 140 807

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice présenté.

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	884 929	1 236 496
Total net	884 929	1 236 496

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des salariés et des organismes sociaux et fiscaux. Les produits constatés d'avance sont relatifs à la subvention reçue liée au Projet R&D "GrapheneCore 2".

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Dettes sociales	769 400	964 194
Dettes fiscales	30 251	96 759
Avances remboursables	500 000	500 000
Produits constatés d'avance	554 241	636 423
Emprunts et dettes financières à CT	1 893 847	35 716
Autres dettes	1 398	430
Total net	3 749 137	2 233 522

Le Groupe a reconnu un produit constaté d'avance de 0,6 million d'euros correspondant à l'avantage économique lié au taux préférentiel appliqué au PGE. Les produits sont reconnus en subvention tout au long de la durée de remboursement du PGE, soit sur une durée de 6 ans.

NOTE 18 : PRODUITS OPERATIONNELS

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2021	30/06/2020
Chiffre d'affaires	–	–
Crédit d'Impôt Recherche	851 313	743 633
Subventions	105 192	479 698
Autres produits	844 459	27 360
Total net	1 800 964	1 250 691

Les autres produits comprennent une indemnité contractuelle de \$1,0m versée par la société Second Sight Medical Products, Inc (SSMP) à Pixium Vision. Cette indemnité contractuelle est intervenue après la décision de SSMP de rompre unilatéralement le protocole d'accord conclu le 5 janvier 2021 entre les deux sociétés.

NOTE 19 : CHARGES OPERATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

Dépenses de R&D (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Frais de personnel	1 775 403	1 545 346
Sous-traitance, collaboration et consultants	1 108 325	564 093
Fournitures de recherche	289 415	257 038
Location ⁽¹⁾	13 874	8 150
Amortissement du droit d'utilisation	113 713	121 353
Congrès, frais de déplacement	78 027	71 184
Frais de licences	90 054	35 404
Dotations aux provisions et amortissements	57 780	95 075
Divers - Prestation de service ⁽²⁾	144 053	137 301
Autres	21 367	25 139
Total net	3 692 012	2 860 082

(1) Les dépenses de location correspondent aux contrats de location non capitalisés

(2) Contrats de service associés aux contrats de location

Au 30 juin 2021, les frais de personnels incluent une charge liée aux paiements en action de 51 556 euros contre une charge de 82 562 euros un an auparavant.

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

Frais généraux (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Frais de personnel	668 403	954 148
Honoraires	1 679 801	289 428
Location ⁽¹⁾	16 126	13 756
Amortissement du droit d'utilisation	26 902	34 655
Assurances	23 400	22 109
Communication, frais de représentation et déplacement	159 767	120 565
Frais postaux et de télécommunication	44 479	23 685
Fournitures administratives et locations mobilières	12 671	7 841
Dotations aux provisions et amortissements	226 684	65 150
Divers - Prestation de service ⁽²⁾	27 793	28 843
Autres	58 750	104 131
Total net	2 944 776	1 664 309

(1) Les dépenses de location correspondent aux contrats de location non capitalisés

(2) Contrats de service associés aux contrats de location

Au 30 juin 2021, les frais de personnels incluent une charge liée aux paiements en action de 87 559 euros contre une charge de 177 346 euros un an auparavant.

Les honoraires ont significativement augmenté en 2021 par rapport à l'an passé en raison des différentes opérations préparées et envisagées aux Etats-Unis.

Les dotations aux provisions et amortissements ont augmenté en 2021 en raison de l'ajustement pratiqué en début d'année sur les amortissements des brevets. (Cf. Note 3 Immobilisation incorporelles).

Charges de personnel

Le Groupe employait 26 personnes au 30 juin 2020 contre 30 au 30 juin 2019.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

Dépenses de personnel (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Salaires et traitements	1 580 165	1 472 874
Charges sociales	651 170	703 363
Charges sur engagement de retraite	11 092	14 437
Paieement fondé sur des actions	139 115	259 908
Total net	2 381 541	2 450 582

NOTE 20 : PAIEMENTS EN ACTIONS

Les paiements en actions concernent l'ensemble des instruments financiers (BSPCE/BSA/AGA/SO) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non-salariés et des conseillers scientifiques. Les BSA liés aux obligations KREOS n'entrent pas dans la catégorie traitée dans la norme IFRS 2. Ils sont intégrés pour leur « fair value » au passif de l'état de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires » (Cf. Note 12)

La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Le montant de la charge comptable annuelle liée à l'ensemble des paiements sur la base d'actions s'analyse comme suit :

En euros	30 juin 2021			30 juin 2020		
	R&D	G&A	Total	R&D	G&A	Total
AGA	49 547	11 939	61 486	77 677	65 198	142 874
AGA - Attribution du 11/12/2017	0	0	0	0	0	0
AGA - Attribution du 25/07/2018	0	0	0	0	0	0
AGA-01 - Attribution du 24/07/2019	7 428	0	7 468	7 469	0	7 469
AGA-02 - Attribution du 12/12/2019	42 119	11 939	54 058	70 207	11 670	81 877
AGA-03 - Attribution du 12/12/2019	0	0	0	0	53 528	53 528
SO	2 008	75 621	77 629	4 885	112 148	117 034
SO - Attribution du 02/10/2019	0	48 273	48 273	0	112 148	112 148
SO - Attribution du 12/12/2019	2 008	0	2 008	4 885	0	4 885
SO - Attribution du 23/07/2020	0	27 348	27 348	0	0	0
Total	51 556	87 559	139 115	82 562	177 346	259 908

* Les BSA liés aux obligations KREOS n'entrent pas dans la catégorie traitée dans la norme IFRS 2. Ils sont intégrés pour leur « fair value » au passif de l'état de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires » cf. Note 12

Les principales caractéristiques des plans sont représentées dans le tableau suivant :

Date d'attribution (CA)	BSA				BCE			AGA			
	18/03 2013	05/02 2014	17/12 2014	23/06 2015	18/03 2013	02/10 2013	05/02 2014	17/12 2014	28/01 2016	11/12 2017	25/07 2018
Durée d'acquisition des droits	4 ans	4 ans	3 ans	3 ans	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans	2 ans	2 ans	1 an
Durée de vie contractuelle	10 ans	10 ans	7 ans	7 ans	10 ans	10 ans	10 ans	-	-	-	-
Durée de vie moyenne attendue de l'instrument	6 ans	6 ans	4,5 ans	4,5 ans	6 ans	6 ans	6 ans	-	-	-	-
Nombre total d'instruments émis à l'origine ^(*)	329.668	136.666	40.000	33.333	333.419	137.432	468.319	215.646	773.200	140.000	251.800
Parité Instrument / Action ^(*)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Prix d'exercice (€) ^(*)	0,06 €	0,06 €	6,80 €	6,23 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Modèle d'évaluation utilisé	Black and Scholes										
Juste valeur de l'action à la date d'attribution ^(*)	0,06 €	0,06 €	6,10 €	6,02 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	6,10 €	5,25 €	2,67 €	1,79 €
Volatilité attendue ⁽¹⁾	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	-	-	-	-
Dividendes attendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conditions de performance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI
Juste valeur de l'option ^(*)	0,03 €	0,02 €	1,64 €	1,91 €	0,03 €	0,03 €	0,02 €	6,04 €	5,25 €	2,67 €	1,79 €

	AGA 2019			SO 2019		SO 2020
Date d'attribution (CA)	24/07 2019	12/12 2019	12/12 2019	02/10 2019	12/12 2019	23/07 2020
Durée d'acquisition des droits	2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Durée de vie contractuelle	-	-	-	7 ans	7 ans	7 ans
Durée de vie moyenne attendue de l'instrument	-	-	-	6 ans	6 ans	6 ans
Nombre total d'instruments émis à l'origine ^(*)	20.000	375.000	56.250	1.107.818	50.000	353 795
Parité Instrument / Action ^(*)	1	1	1	1	1	1
Prix d'exercice (€) ^(*)	N/A	N/A	N/A	1,09 €	0,62 €	0,55 €
Modèle d'évaluation utilisé	Black and Scholes					
Juste valeur de l'action à la date d'attribution ^(*)	1,50 €	0,98 €	0,98 €	1,01 €	0,63 €	0,53 €
Volatilité attendue ⁽¹⁾	-	-	-	52,11 %	56,95 %	65,60%
Dividendes attendus	-	-	-	-	-	-
Conditions de performance	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	OUI
Juste valeur de l'option ^(*)	1,50 €	0,98 €	0,98 €	0,42 €	0,28 €	0,28 €

(*) Afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les instruments et la même parité de conversion, les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions du Groupe) ont été ajustés en conséquence (nombre, prix d'exercice, valeur de l'action...).

(1) Basé sur la volatilité historique d'un panel de sociétés cotées comparable.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 10.2.

NOTE 21 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

Produits et charges financiers (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Produits financiers	-	-
<i>Variation Juste Valeur BSA KREOS</i>	-	-
<i>Autres produits financières</i>	-	-
Charges financières	(715 520)	(528 628)
<i>Intérêts emprunts et dettes</i>	(368 062)	(305 064)
<i>Charges financières sur Contrats de location</i>	(20 093)	(21 348)
<i>One-day-loss ORNAN ⁽¹⁾</i>	(327 070)	(190 750)
<i>Autres charges financières</i>	(295)	(11 466)
Total net	(715 520)	(528 628)

(1) One-day-loss correspond à la différence entre la juste valeur et le prix de transaction des obligations convertibles.

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas enregistré de produits financiers.

Au 30 juin 2021, les charges financières sont composées des intérêts calculés sur l'avance remboursable « Sight Again » pour 297 955 euros, des intérêts calculés sur le PGE pour 70 108 euros, des intérêts calculés sur les contrats de location pour 20 093 euros ainsi que la comptabilisation d'un écart de valorisation ("one day loss") de 327 070 euros correspondant à la différence constatée entre la juste valeur des ORNAN 2019 non converties au 30 juin 2021 et leur prix d'émission.

NOTE 22 : RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration du Groupe, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (montants en euros) :

Relation avec les parties liées (<i>Montants en euros</i>)	30/06/2021	30/06/2020
Salaires et traitements	228 720	228 720
Jetons de présence	30 000	60 000
Avantages en nature	4 403	4 403
Avantage en espèce	58 671	61 936
Charges sur engagement de retraite	–	–
Païement fondé sur des actions	75 621	112 148
Total net	382 414	467 207

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

NOTE 24 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Le **13 juillet 2021**, Pixium Vision a annoncé une augmentation de capital d'environ 8 millions d'euros par placement privé.

IV – RAPPORT D'ACTIVITE

POINT SUR L'ACTIVITE DE PIXIUM VISION

Pixium Vision a poursuivi ses progrès en matière clinique et commerciale au premier semestre 2021, notamment avec l'implantation des premiers patients dans le cadre de l'étude pivot européenne PRIMavera évaluant la sécurité et l'efficacité du Système Prima chez les patients affectés par la Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

La société a également annoncé des résultats particulièrement convaincants issus de l'étude française de faisabilité démontrant que, grâce aux nouvelles lunettes transparentes Prima, les patients pouvaient utiliser de façon simultanée la vision centrale prothétique générée grâce au Système Prima et leur vision périphérique résiduelle. En effet, l'utilisation du grossissement électronique a permis aux patients d'atteindre un niveau d'acuité visuelle compris entre 20/63 à 20/98, bien meilleur que celui de 20/200, considéré comme le seuil de cécité.

Pixium Vision a continué de mettre en œuvre sa stratégie, malgré l'abandon du projet de rapprochement avec Second Sight. Pixium Vision a annoncé un plan ambitieux visant à capitaliser sur l'intérêt porté par les investisseurs américains et à renforcer sa présence sur cet important marché, ainsi qu'à faire appel à une banque d'investissement américaine de renom pour envisager une éventuelle cotation au NASDAQ.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Synthèse du compte de résultat			
En milliers d'euros	S1 2021	S1 2020	Variation
Produits opérationnels	1 801,0	1 250,7	+44,6 %
Charges opérationnelles courantes	(6 636,8)	(4 524,4)	+46,7 %
Recherche et Développement	(3 692,0)	(2 860,1)	+29,1 %
Frais généraux	(2 944,8)	(1 664,3)	+76,9 %
Résultat opérationnel	(4 835,8)	(3 273,7)	+47,7 %
Résultat net	(5 551,3)	(3 802,3)	+46,0 %
Résultat net par action	(0,12)	(0,15)	

Les **produits opérationnels** s'élèvent à 1,8 million d'euros et se composent essentiellement d'un Crédit d'Impôt Recherche (CIR) d'un montant de 0,9 million d'euros et de 0,8 million d'euros d'indemnités contractuelles versées par Second Sight Medical Product Inc (SSMP). Ces indemnités ont été versées suite à la résiliation unilatérale par SSMP du protocole d'accord conclu le 5 janvier 2021 entre les deux sociétés.

Les dépenses de **Recherche et Développement (R&D) courantes** se sont élevées à 3,69 millions d'euros contre 2,86 millions d'euros l'année précédente. Pendant le premier semestre 2021, Pixium Vision a renforcé son équipe médicale et ouvert plusieurs centres en Europe dans le cadre de son étude PRIMavera. En outre, le Groupe a poursuivi le développement et la fabrication de son système de vision bionique Prima pour assurer la progression de ses études cliniques en cours.

Les **frais généraux courants (G&A)** se sont élevés à 2,94 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 1,66 millions d'euros au premier semestre 2020. Les frais généraux ont augmenté de 76,9 % au premier semestre 2021. Cette hausse s'explique principalement par les frais que le Groupe a engagé dans des conseils juridiques afin de préparer son rapprochement avec la société américaine Second Sight Medical Products, Inc.

Au premier semestre 2021, le Groupe n'a pas engagé de **dépenses marketing et commerciales**.

Le **Résultat opérationnel** affiche une perte de 4,84 millions d'euros plus élevée que celle du premier semestre 2020 (3,27 millions d'euros). Le **Résultat net** semestriel affiche une perte de 5,55 millions d'euros (contre une perte de 3,80 millions d'euros au premier semestre 2020). La perte par action est de 0,12 €, en baisse par rapport à celle de 0,15 € par action enregistrée au premier semestre 2020.

ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Synthèse du tableau de flux de trésorerie		
<i>En milliers d'euros</i>	S1 2021	S1 2020
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 566,0	6 791,5
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	(434,5)	(1 787,1)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	(6 115,4)	(2 787,8)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement</i>	(32,0)	163,7
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités de financement</i>	5 712,9	837,0
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	10 131,4	5 004,4

La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles a augmenté pour atteindre 6,1 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 2,8 millions d'euros au premier semestre 2020. La hausse des sorties nettes de fonds résulte du lancement de l'étude PRIMavera, de la poursuite de l'étude de faisabilité américaine, de même que des dépenses relatives à la préparation du rapprochement d'entreprise avec Second Sight Medical Products Inc. La base de comparaison au premier semestre 2020 était également particulièrement basse due au ralentissement des activités lié au COVID-19 durant l'année 2020.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 5,7 millions d'euros au premier semestre 2021. Ils reflètent principalement le tirage de 5 tranches ORNAN pour un total de 6,25 millions d'euros de produits bruts au titre de son accord avec ESGO. A la suite du tirage de la dernière tranche le 12 mai 2021, il n'y a plus de bons de souscription en circulation, la totalité du financement de 10 millions ayant été mobilisée.

Pixium Vision clôture le 1er semestre 2021 avec une position nette de trésorerie de 10,1 millions d'euros contre 5,0 millions d'euros un an plus tôt.

Ultérieurement à la fin de la période, le 13 juillet 2021, Pixium Vision a accru son solde de trésorerie par une augmentation de capital d'environ 8,0 millions d'euros en produit brut et d'environ 7,4 millions d'euros en produit net.

V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021

PIXIUM VISION

Société Anonyme

*74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS*

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

PIXIUM VISION

Société Anonyme
74 rue du Faubourg Saint Antoine
75012 Paris

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société PIXIUM VISION et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels résumés.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

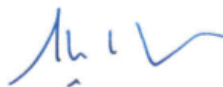
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le fait que les comptes consolidés semestriels résumés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2021, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Lyon, le 26 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Arnaud de GASQUET

VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2021

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et du résultat de la Société au 30 juin 2021 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Lloyd Diamond
Directeur Général
Le 27 juillet 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lloyd Diamond', is centered below the typed name and title.